

MOTION URGENTE

du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par les députés Jean-Henri Dumont, Didier Fournier et Sébastien Python (suppl.), concernant des places d'accueil pour les gens du voyage! (11.09.2012) 4.211

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: du 22 au 29 juillet, après la dernière session

Imprévisibilité: événement impossible à prévoir et qui peut se reproduire

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: craintes et mécontentement de la population, instrumentalisation politique

Du 22 au 29 juillet, des gens du voyage d'origine française se sont installés sur un terrain agricole sur la commune de Monthey pour y célébrer un mariage selon leurs traditions. Cette installation, plus ou moins forcée et plus ou moins négociée entre les parties, entre l'exploitant agricole et la communauté (la justice tranchera), a créé une vague d'incompréhension et de mécontentements divers qui ont fait la une des médias romands. Le groupe ADG regrette l'instrumentalisation politique de certains qui ont soufflé sur les braises et mis de l'huile sur le feu plutôt que de contribuer à calmer le jeu et à chercher des solutions pragmatiques et consensuelles selon le droit actuel.

Pour le groupe ADG, la loi et les accords internationaux doivent être appliqués à toutes et tous de la même manière. Des mesures excessivement répressives et discriminatoires ne sauraient en aucun cas être une solution. Ce serait une erreur et une injustice de généraliser un cas particulier et de stigmatiser ainsi l'une ou l'autre communauté. Sur les 16 campements en 2010 et les 18 campements en 2011 (source : police cantonale), il n'y a pas eu de problèmes majeurs. Par contre, il est de la responsabilité des politiques de tenir compte des craintes, fondées ou infondées, d'entendre les mécontentements de la population et de prendre les mesures nécessaires pour anticiper et éviter les problèmes et les dérapages potentiels.

Si l'installation provisoire des gens du voyage en Valais pose parfois problème, ce n'est pas une nouveauté. Les difficultés sont principalement dues à un manque de places équipées et adaptées aux gens du voyage. Le Conseil d'Etat en est conscient puisqu'il s'est fixé l'objectif d'avoir en Valais au moins une place d'accueil par région : Haut - Centre - Bas Valais. Un groupe de travail planche depuis une quinzaine d'année sans aucun résultat, aucune commune ne voulant les accueillir à part Martigny. Cela a assez traîné, il est temps d'agir, il est urgent d'agir.

Conclusion:

Par cette motion, de manière constructive et pragmatique, le groupe ADG demande au Conseil d'Etat de cesser de tergiverser et de faire en sorte que les places du Centre et du Haut soient rapidement réalisées. Si les communes ne se portent pas volontaires, le canton devra les créer et les entretenir lui-même, en veillant à une égalité de traitement avec la commune de Martigny, exemplaire sur ce point. Si nécessaire, le Conseil d'Etat adoptera ou proposera les modifications législatives et réglementaires adéquates.

Sion, le 11 septembre 2012
(09h55)

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par
Jean-Henri Dumont, député
Didier Fournier, député
Sébastien Python, député (suppl.)